Image not found or type unknown

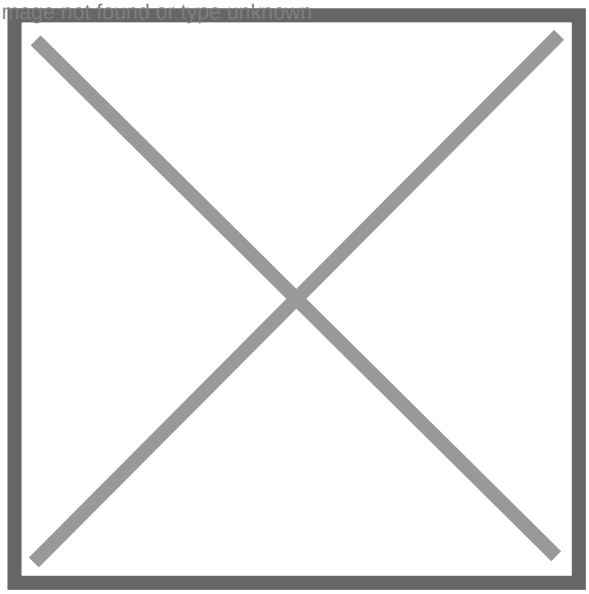

Licensement pour faute grave est envisage

Par **ZELALE**, le **19/05/2008** à **10:44**

Bonjour à tous,

Je suis nouvelle sur le forum. Je me suis inscrit suite à des conflits avec ma chef de magasin (je travaille dans un supermarché depuis 5 ans), qui n'ont pas été résolus par ma direction. Moi j'ai fais trois main courrant et je suis en arret car elle a vraiment déstabilisé ma santé psychique. De plus, ma chef de magasin a réussi un soir à me faire contrôler positive à la sortie du magasin : j'avais effectivement récupéré une bouteille de desktop d'une valeur de 3 euros environ. Les caméras de surveillances peuvent le prouver. Et à la sortie des fois ca nous arrivais de prendre des trucs au part avant. Est ce qu'il peuvent utiliser les camera pour des petit truc on manger ou qu'on prenais

Depuis, l'histoire s'est enrichie de faits mais je l'écourte pour les lecteurs …

En fait, j'envisage d'aller aux prud'hommes pour attaquer ma direction pour les raisons suivantes (s'ils me licencient) :
- omission fautive de déclaration d'arrêt de travail pour maladie proffessionel (pour des raison psycholoque du à des agissement de mon chef)à la SS
- passivité totale et non résolution de conflits (clairement indiqués par mes mains courantes et par les partenaires sociaux)

Je souhaiterais savoir :
- si j'ai une chance de résultat pour cette action.
- si les caméras de surveillances peuvent être utilisées lors de mon entretien de licenciement
- si les caméras de surveillances peuvent utilisées si je vais aux prud'hommes

Par **ZELALE**, le **20/05/2008** à **00:13**

up :)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés